

En France, un islamiste peut vivre avec 4 femmes et 28 enfants qu'il maltraite...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 avril 2022



Certains enfants étaient élèves du Lycée de Nogaro

Gers, la campagne, sa douceur, sa tranquillité !

L'affaire est sortie le 8 avril... Entre les élections, la guerre en Ukraine, elle est pratiquement passée inaperçue bien que plusieurs journaux en aient parlé...

En fin d'article, le coût de cette « famille »...

Gers : un homme placé en détention **pour viols et violences sur quatre femmes et 28 enfants**

Publié le 08/04/2022 – Julie Valin avec AFP

Un homme de 42 ans, qui exerçait **une emprise violente sur quatre femmes dont son épouse, et 28 enfants** à Nogaro dans le Gers a été mis en examen à Agen. Il a été placé en détention pour des actes d'une violence inouïe.

Cet homme de **nationalité ivoirienne** est poursuivi pour faits de **viol sur son épouse, actes de torture et barbarie sur deux de ses enfants, ainsi que des faits de violence sur l'ensemble des 28 enfants et sur ses trois concubines**. Les faits se sont déroulés à Nogaro, dans le Gers, entre 2020 et 2021.

Violences intra-familiales

Les membres de cette famille vivaient dans un climat de terreur et de violence. « *Les révélations viennent de l'une des compagnes qui a fui* », a déclaré à l'AFP le vice-procureur de la République d'Agen Franck Didier, précisant que l'homme avait été mis en garde à vue le 5 avril 2022 puis placé en détention le 7 avril 2022.

Décrivant « *un cadre de violences intra-familiales* » fort, le vice-procureur a ajouté qu'« *ils habitaient dans une grande bâtisse, dans des conditions miséreuses* ». Les enfants étaient régulièrement battus et maltraités. Ils ne sortaient que pour se rendre à l'école et au collège du village (*On ne s'est*

rendu compte de rien ?).

Depuis la révélation de l'affaire, les parents d'élèves sont abasourdis. Personne ne souhaite s'exprimer sur cette affaire sensible. Les rares parents interrogés à la sortie des cours parlent d'enfants mutiques, toujours habillés avec des manches longues et des pantalons.

Une famille recluse

Les habitants de Nogaro sont stupéfaits par la violence des révélations. Mais dans ce village de 2200 habitants, l'arrivée de cette famille d'une trentaine de membres n'est pas passée inaperçue. Le maire Christian Peyret se souvient de leur arrivée en janvier 2019.

Je me suis très vite interrogée sur cette famille très nombreuse et sur sa façon de vivre totalement en autarcie. J'ai rapidement alerté la gendarmerie et les services sociaux pour mener une enquête. (Et alors ? Un édile attentionné, mais l'administration et la gendarmerie ont-elles été à la hauteur ?)

Christian Peyret, maire de Nogaro

Preuve de l'isolement de la famille, les volets de la maison étaient baissés en permanence et les fenêtres bâchées. A l'entrée de la propriété, une tente était installée pour que les enfants déposent leurs cartables pour ne pas laisser entrer « *quoi que ce soit de l'extérieur* »*.

* : *rejet total de la civilisation qui l'accueille !*



Maison de 600 m2 où est hébergée la famille...

Suite aux signalements du maire, les services sociaux du département se sont penchés sur cette famille. Au vu de la gravité des faits, les enfants mineurs ont été retirés du foyer en décembre 2021 (*Quand même, pratiquement 2 ans !*).

Un homme fiché S ?

Très peu d'information filtrent sur ce bourreau. Les habitants de Nogaro rencontrés sur place, disent « *n'avoir jamais vu cet homme* ». Le maire avoue ne pas savoir à quoi il ressemble. **Selon une source proche de l'enquête, cet ivoirien de 42 ans serait radicalisé et fiché S** (*Genre évangéliste intégriste ?*).

Il a été mis en examen à Agen et placé en détention. Trois des femmes ont également été mises en examen et placées sous contrôle judiciaire pour violences volontaires sur mineurs et non dénonciation de crimes.

Le vice-procureur a expliqué s'attendre à une instruction

longue « **au regard de la complexité des faits*** » qui a justifié la saisie du pôle criminel d'Agen. « Des investigations restent à faire », a-t-il souligné à propos de l'enquête menée par la brigade de recherche de gendarmerie d'Auch.

* : Complexité des faits, tu parles Charles !!! Un naïf ou faux-naïf !!!

L'homme est le père de 27 des 28 enfants, qu'il a eus avec son épouse et ses trois compagnes, un seul étant issu d'une précédente union.

Bilan de ce que nous coûte cette « famille » venue profiter de la France

et la haïssant, simplement au niveau de la CAF !!!

Je n'ai pas toutes les données et fais des estimations...

28 enfants dont 3 majeurs (infos par ailleurs, mais ne sont forcément pas dépourvus d'aides jusqu'à 20 ans si aucune activité, et 21 ans pour les allocations logement et le complément familial) !!!

Donc rien que pour la CAF, une épouse régulière et 3 mères célibataires isolées et 25 enfants à répartir...

Le maquis des allocations, leur complexité, il faut vraiment être spécialiste, je vous laisse à votre appréciation !

Allocations CAF, assurément maximales, la famille ne doit guère avoir de revenus déclarés par ailleurs.

Prestations générales d'entretien.

Répartition : 25 enfants sur 4 mères (à partir du 3ème + au dessus ==> 12 enfants + 13 + x).*

4 X (308,26 €) + 13 X 173,13 € + majoration pour les plus de 14 ans 67,56€ de l'ordre de 4 statistiquement.

==> 3753,97€/mois.

** : jusqu'à 20 ans, supposons 2 entre 18 et 20 ans.*

==> + 346,26€/mois

- Allocation forfaitaire pour un enfant de 20 ans jusqu'à ses

21 ans (possible pour les 3 majeurs durant 1 an): 85,44€/mois.

* : supposons 1.

==> + 85,44€/mois

Bilan : 4185,67€/mois

Complément familial

Equivalent 4 couples sans revenu...

==> 263,84 € X 4 = 1055,36€/mois

Allocation de soutien familial

Question, outre l'épouse considérée comme réelle, **les 3 autres épouses-concubines sont-elles considérées comme seules ?**

Si oui, par mère « isolée » : 158,36 €/mois/enfant.

Si le cas, statistiquement, les 3 mères isolées avec 6 enfants chacune.

158,38€ X 18 = 2850,48€/mois

Prime à la naissance et à l'accueil à la petite enfance (jusqu'à 3ans) ...

Naissance intervenant : 970,19 €/nais.

Allocation de base : 175,88 €/mois durant 3 ans...

==> minimum : 1 naissance par an et 3 enfants de moins de 3 ans

Chaque année : (970,19 + (175,88 X 12 X3) = 7301,87 €

(Une moyenne sur 3ans -4 naissances et 4 enfants de moins de 3 ans- conduit même à 9735,82 €/an)

Prestation partagée d'éducation de l'enfant

Espérons qu'il n'y en ait pas avec les 3 mères considérées comme isolées ???

Faudrait-il qu'il y ait eu quand même activité avant...

Allocation de rentrée scolaire

Une répartition statistique des 25 enfants de moins de 18 ans selon leur âge :

8 de moins de 6 ans, 7 entre 6 et 10 ans, 6 entre 11 et 14 ans, 4 entre 15 et 18 ans.

378,87€ x 7 + 399,77€ X 6 + 413,62€ X 4 = 6705,19€/rentrée

2021.

Soit un minimum annuel qui risque d'être au moins de 111 105,18 € avant CRDS.

A réduire : Les prestations familiales sont soumises à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au taux de 0,5 %. Le montant de cette contribution est prélevé directement par les caisses chargées du versement des prestations familiales.

Post CRDS : 110 549,65 €

Chiffre qui n'a rien de surprenant, pour 33 personnes cela correspond à 219,16 €/mois/personne.

Et maintenant que le gus est en prison, il va nous coûter pour son entretien, l'aide judiciaire, le coût du fonctionnement de la justice, voire au niveau de la CAF n'étant plus au domicile, une mère isolée de plus et 7 enfants (?) ... !

Et tout ceci sous réserve de la compréhension du maquis et d'éventuelles d'autres aides (comme la région : aide à la formation professionnelle, cantine scolaire,... le département : fonds sociaux pour collégiens... L'Education nationale : bourses scolaires...) !!!

Et pour les puristes de aides de toutes sortes : Sécu-CMU...

Et face aux critiques, facile : donnez-nous les VRAIS CHIFFRES !!!

L'EST PAS BONNE LA FRANCE ???

AMDALLAH !

LA BONNE VIE QUE FONT LES ISLAMISTES EN FRANCE !